

Faculté des lettres et sciences humaines
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1

Téléphone : 819-821-7211
Télécopieur : 819-821-7238

ETA 741 –Éthique et interculturalité (3 cr.)
Plan de cours – Hiver 2026

Mardi (18h30-21h20)

6 jan., 13 jan., 20 jan., 27 jan., 3 fév., 10 fév., 17 fév. (local à déterminer)

Samedi (9h00-16h00)

10 jan., 31 janv., 7 fév. (local à déterminer)

Enseignant : **Claude Gélinas**
Bureau : **E5-3134**
Téléphone : **819 821-8000, poste 62814**
Courriel : **claude.gelinas@usherbrooke.ca**

OBJECTIF

Analyser dans une perspective interdisciplinaire les enjeux éthiques et sociaux de la diversité culturelle. S'initier au processus de distanciation et de réflexivité nécessaire pour saisir les différentes dimensions des situations d'interculturalité. Mener une réflexion éthique sur sa position face aux enjeux interculturels.

CONTENU

Concepts de culture et d'identité culturelle. Représentations collectives et mécanismes d'inclusion et d'exclusion des immigrantes et immigrants et d'autres groupes minoritaires (intégration, adaptation, stéréotypes). Modèles de gestion de la diversité culturelle au niveau des gouvernements, des organisations et des services publics. Analyses de cas.

| Dates | Description du contenu |
|--------------|---|
| 6 janvier | Présentation du cours et des objectifs - profil de la diversité culturelle |
| 10 janvier* | Les concepts de culture et d'identité culturelle |
| 13 janvier | Les schèmes culturels |
| 20 janvier | Les sources de la diversité culturelle - le paradoxe de la mondialisation |
| 27 janvier | Le multiculturalisme canadien et ses enjeux |
| 31 janvier* | Étude de cas 1 : Laïcité et liberté de religion au Québec |
| 3 février | Les mécanismes d'exclusion de la différence |
| 7 février* | Étude de cas 2 : Les Autochtones au Canada |
| 0 février | Présentation des travaux |
| 17 février | Présentation des travaux |

* Journée complète

MODALITÉS DE L'ÉVALUATION DU COURS

L'essentiel de l'évaluation portera sur la production d'un travail long de 15 à 20 pages et qui consistera en une analyse des enjeux éthiques reliés à un contexte d'interculturalité, et ce, à la lumière des notions vues en classe. Le travail sera divisé en deux parties :

Première partie du travail long : 25%

Remise : 1 février 2024
(dépôt sur Moodle)

Ce travail doit contenir :

- 1) Le sujet :
 - a) exprimer en termes clairs et précis le sujet d'étude proposé. Il s'agit d'expliciter en quelques lignes.
- 2) La problématique :
 - a) énoncer la problématique spécifique à votre sujet. Cette section devrait mettre en valeur la question à laquelle vous voudriez répondre dans votre travail.
- 3) Les différentes perspectives déjà envisagées par rapport au sujet et à la question.
- 4) Les sources documentaires sur lesquelles vous allez appuyer votre travail (monographies, articles spécialisés, articles de journaux, entrevues télé, théorie fondamentale, etc.)
- 5) La bibliographie
 - a) justifier les références que vous allez utiliser
 - b) joindre un court texte pour chacune d'elles en expliquant pourquoi cet auteur ou cette référence sont importants dans le cadre de votre travail

6 à 8 pages : imprimées, paginées, avec table des matières et page titre. Pour le format de présentation, se référer à :

2024. *Guide de présentation du travail écrit*. Faculté des lettres et sciences humaines, Université de Sherbrooke, Sherbrooke

<https://www.usherbrooke.ca/flsh/etudes/documents-officiels-guides-et-formulaires/guides-de-presentation-et-de-redaction>

Présentation du travail**25 %****Dates : 20 et 27 février 2024**

Cette présentation vise à faire part de l'état d'avancement de la recherche en lien avec le travail long.

Normes de présentation :

- 1) Communication (20 minutes) suivie d'une période de questions (10 minutes)
- 2) Présentation *PowerPoint*
- 3) Les notes sont permises, mais ne doivent pas être lues de façon systématique
- 4) Remise du document *PowerPoint* par dépôt électronique sur Moodle

Évaluation :

- 1) Connaissance et niveau d'intériorisation du sujet
- 2) Présentation visuelle
- 3) Qualité des réponses aux questions

Travail final 50 %**Remise : 21 avril 2024****(dépôt sur Moodle)**

Ce travail vise à vous permettre d'analyser une problématique interculturelle concrète, qu'il s'agisse d'un conflit de valeurs ou de perceptions ou un conflit plus ouvert et formalisé. À cette fin, vous devez sélectionner une problématique interculturelle tirée de l'actualité. Plus la situation est documentée, plus votre analyse s'en trouvera facilitée. Il peut par exemple s'agir d'une situation qui a été judiciarisée et qui a fait l'objet d'un jugement. Si vous choisissez d'étudier une telle situation, vous devez éviter de vous empêtrer dans les ramifications de l'argumentation juridique de nature plus technique. Vous devez plutôt tenter de faire ressortir les enjeux et principes en présence, dont les grands principes juridiques amenés au soutien des prétentions des parties. Nous cherchons essentiellement à vérifier votre capacité d'analyser une problématique interculturelle, d'identifier les prétentions des parties, de faire ressortir les enjeux et principes en cause et ensuite de prendre position de manière raisonnée en vous appuyant sur des éléments qui vous ont été présentés en classe.

15 à 20 pages : paginées, avec table des matières et page titre. Pour le format de présentation, se référer à :

2024. *Guide de présentation du travail écrit*. Faculté des lettres et sciences humaines, Université de Sherbrooke, Sherbrooke

<https://www.usherbrooke.ca/flsh/etudes/documents-officiels-guides-et-formulaires/guides-de-presentation-et-de-redaction>

Votre travail sera évalué en fonction des éléments suivants :

- Une présentation suffisamment détaillée de votre cas, de façon à bien faire ressortir la problématique interculturelle (10 points)
- Une présentation claire des principaux aspects normatifs, politiques et anthropologiques qui sous-tendent votre cas (10 points)
- Une présentation des principaux arguments avancés par les différentes parties impliquées (10 points)
- Une prise de position argumentée de votre part (15 points)
- Présentation du travail (bibliographie, système de références...) (3 points)
- Qualité du français écrit (2 points)

Une grille d'évaluation détaillée du travail long sera disponible sur le site Moodle du cours.

- Amselle, Jean-Loup
1999 *Logiques métisses: anthropologie de l'identité en Afrique et ailleurs.* Paris : Payot.
- Anderson, Benedict
1991 *Imagined Communities.* New York : Verso.
- Appadurai, Arjun
1996 *Modernity at Large: Cultural Dimensions of Globalization.* Minneapolis: University of Minnesota Press.
- Appadurai, Arjun
2015 *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation.* Paris : Payot.
- Beaulieu, Alain *et al.* (dir.)
2013 *Les Autochtones et le Québec. De premiers contacts au Plan Nord.* Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Bissoondath, Neil
1995 *Le Marché aux illusions. La méprise du multiculturalisme.* Montréal : Boréal.
- Bouchard, Gérard
2012 *L'interculturalisme. Un point de vue québécois.* Montréal : Boréal.
- Bnou-Nouçair, Radouane
2016 *Les musulmans au Québec. Entre stigmatisation et intégration.* Paris : L'Harmattan.
- Brown, Donald E.
1991 *Human Universals.* New York: McGraw-Hill.
- Camilleri, Carmel
1990 *Stratégies identitaires.* Paris : Presses universitaires de France.
- Cohen, Anthony P.
1985 *The Symbolic Construction of Community.* New York: Tavistock Publications.
- Daher, Ali
2003 *Les musulmans au Québec.* Centre culturel islamique de Québec.
- Fluehr-Lobban, C.
2005 *Race and Racism: An Introduction.* Walnut Creek: Altamira.
- Fournier, Laurent Sébastien
2021 *Anthropologie de la modernité. Entre globalisation et fragmentation.* Paris: Armand Colin.
- Geertz, Clifford
1973 *Interpretation of Cultures : Selected Essays.* New York : Basic Books.
- Gélinas, Claude
2020 « La tolérance en contexte pluraliste : apport anthropologique à une réflexion philosophique », A. Lacroix (dir.), *La philosophie pratique.* Montréal : Presses de l'Université de Montréal, p. 159-179.

- Giddens, Anthony
2000 *Runaway World. How Globalization is Reshaping Our Lives*. New York: Routledge.
- Handwerker, W. Penn
2009 *The Origins of Cultures: How Individual Choices Make Cultures Change*. Walnut Grove: Left Coast Press.
- Hobsbawm, Eric
1983 « Introduction. Inventing Tradition », *The Invention of Tradition*. Cambridge: Cambridge University Press, p. 1-14.
- Inda, Jonathan Xavier et Renato Resaldo
2001 *The Anthropology of Globalization: A Reader*. Malden, MA: Blackwell.
- Izard, M., J. Galaty et J. Leavitt
1991 Culture. Dans *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, P. Bonte et M. Izard (dir.). Paris : Presses universitaires de France, p. 190-196.
- Juteau, Danielle
1999 *L'identité et ses frontières*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Kymlicka, Will
2001 *La citoyenneté multiculturelle. Une théorie libérale du droit des minorités*. Montréal : Boréal.
- Lagassé, Martin
1997 L'obligation d'accommodement raisonnable comme outil d'intégration des Québécoises et des Québécois de minorités ethnoculturelles et religieuses, dans *Le droit face aux diversités religieuses et culturelles : 1996*. Sherbrooke : Les Éditions Revue de Droit Université de Sherbrooke, p. 83-154.
- Lepage, Pierre
2002 *Mythes et réalités sur les peuples autochtones*. Montréal : Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.
- Leroux, Darryl
2022 *Ascendance détournée. Quand les Blancs revendiquent une identité autochtone*. Sudbury : Prise de parole.
- Maalouf, Amin
1998 *Les Identités meurtrières*. Paris : Grasset et Fasquelle.
- Macrae, C. Neil, et al. (ed.)
1996 *Stereotypes and Stereotyping*. London : Guilford.
- Milot, Micheline
2002 *Laïcité dans le Nouveau Monde. Le cas du Québec*. Turnhout : Brepols Publishers. Bibliothèque de l'École des Hautes Études.
- Mucchielli Alex
2002 *L'identité*. Paris : Presses universitaires de France. [1986]
- Niezen, Ronald
2004 *A World Beyond Difference. Cultural Identity in the Age of Globalization*. Malden: Blackwell Publishing.

- Osterhammel, Jürgen et Niels Peterson
2005 *Globalization: A Short History*. Princeton: Princeton University Press.
- Pagé, Michel
1991 L'intégration, identité ethnique et cohésion sociale. Dans *Pluriethnicité, éducation et société*. Québec, F. Ouellet et M. Pagé (dir.). Québec : IQRC, p. 119-155.
- 1994 *Intégration, citoyenneté et nationalité au Québec*. Conseil de la langue française.
- Puccini, Paola, Michèle Vatz-Laaroussi et Claude Gélinas
2022 *La médiation interculturelle. Aspects théoriques, méthodologiques et pratiques*. Milan : Hoepli.
- Richardson, James T. (dir.)
2003 *Regulating Religion: Cases Studies from Around the Globe*. New York : Kluwer.
- Rondeau, Dany
2001 *Prolégomènes à une éthique globale interculturelle*. Thèse de doctorat (philosophie), Université Laval.
- Rondeau, Dany
2008 « La relation des droits aux devoirs : approche interculturelle », *Revue ASPECTS*, 1 : 141-166.
- Said, Edward
2003 *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*. Paris : Le Seuil.
- Seymour, Michel
2008 *De la tolérance à la reconnaissance*. Montréal : Boréal.
- Seymour, Michel et Rajeev Bhargava
2009 *La reconnaissance dans tous ses états. Repenser les politiques de pluralisme culturel*. Montréal : Québec Amérique.
- Simard, Jean-Jacques
1991 Droits, identités et minorités. Dans *Pluriethnicité, éducation et société*, F. Ouellet et M. Pagé (dir.). Québec : IQRC. p. 155-197.
- 2003 *La Réduction. L'Autochtone inventé et les Amérindiens aujourd'hui*. Sillery: Septentrion.
- Taylor, Charles et Amy Guttmann
2001 *Multiculturalism : Examining the Politics of Recognition*. Princeton University Press.
- Wachtel, Nathan
1974 L'acculturation. Dans *Faire de l'histoire*, J. Le Goff et P. Nora (dir.). Paris : Gallimard, 1 : 124-146.
- Wieviorka, Michel
1998 *Le racisme. Une introduction*. Paris : La Découverte & Syros.
- Woehrling, José
1998 L'accommodement raisonnable et l'adaptation de la société à la diversité religieuse. *Revue de droit de McGill*, 43 : 325-401.

APPLICATION DES POLITIQUES ET RÈGLEMENTS

1. Conformément à la politique départementale de la qualité de la langue qui s'inscrit dans le cadre de l'article 11 du [*Règlement facultaire d'évaluation des apprentissages*](#), une valeur pouvant aller jusqu'à 15% d'une note pour un travail peut être réservée à l'appréciation de la qualité de la langue.
2. Nous vous invitons à lire attentivement le document informatif sur l'intégrité intellectuelle (page suivante), à visiter la [page Internet portant sur l'Intégrité intellectuelle](#), onglet Apprentissage et réussite de la section Étudiant dans le site Internet de l'Université, et à effectuer le [Quiz antiplagiat](#).

Veuillez également prendre connaissance de la section 9 du [*Règlement des études*](#), portant sur la discipline. Le Règlement se trouve sur le site Internet du bureau du registraire.

L'utilisation d'intelligence artificielle générative est interdite à moins d'une autorisation formelle de la personne enseignante et dans ce cas, l'utilisation doit être conforme au *Règlement des études*.

Tout cas de plagiat ou toute autre manœuvre visant à tromper mènera au dépôt d'une plainte auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté, en vertu de la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées

À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou à une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme d'études, à un parcours libre au sens de l'article 1.1 – Définitions du présent règlement ou à un milieu dans lequel une personne intervient dans le cadre de ses études, incluant un milieu de stage.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne, des passages ou idées tirés de l'œuvre d'autrui ou du contenu, de toute forme, généré par un système d'intelligence artificielle (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source et la référence adéquate);
- b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
- c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
- d) fournir ou obtenir toute forme d'aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle (incluant l'assistance provenant d'un système d'intelligence artificielle), pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
- e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel non autorisé de toute forme (incluant le matériel numérique et celui généré par un système d'intelligence artificielle) avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
- f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique; [...]

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web, d'un contenu de toute forme générée par un système d'intelligence artificielle, ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets; Document d'information;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- obtenir de l'aide non autorisée, incluant l'assistance provenant d'un système d'intelligence artificielle, pour une production évaluée;
- utiliser du matériel non autorisé généré par un système d'intelligence artificielle avant ou pendant une production évaluée;
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

AUTREMENT DIT : MENTIONNEZ VOS SOURCES

Document d'information V. 5 (mai 2024)

SYSTÈME DE NOTATION

| Lettre | Note chiffrée | Pointage | Niveau |
|--------|---------------|----------|-----------|
| A + | 92 à 100 % | 4,3 | Excellent |
| A | 87 à 91 % | 4,0 | |
| A - | 84 à 86 % | 3,7 | |
| B + | 81 à 83 % | 3,3 | Très bien |
| B | 78 à 80 % | 3,0 | |
| B - | 75 à 77 % | 2,7 | |
| C + | 72 à 74 % | 2,3 | Bien |
| C | 69 à 71 % | 2,0 | |
| C - | 66 à 68 % | 1,7 | |
| D + | 63 à 65 % | 1,3 | Passable |
| D | 60 à 62 % | 1,0 | |
| E | 0 à 59 % | 0,0 | Échec |

Cette échelle de notation peut varier en fonction de divers facteurs : type d'activité, taille du groupe, niveau du cours, atteinte des objectifs, résultats obtenus, etc.

Guide de présentation du travail écrit :
USherbrooke.ca/flsh/guide-travail-ecrit

LibGuide en philosophie :
<https://libguides.biblio.usherbrooke.ca/philo>